

Cher.e.s voisin.e.s,

Je me permets de vous relayer ici cette information concernant le STOP PUB. N'hésitez pas à vous servir, ils sont fait pour cela 😊

Savez-vous que les publicités non adressées distribuées dans les boîtes aux lettres représentent chaque année 13,6 kg par personne soit 3,8% de la quantité totale de déchets des ménages ?

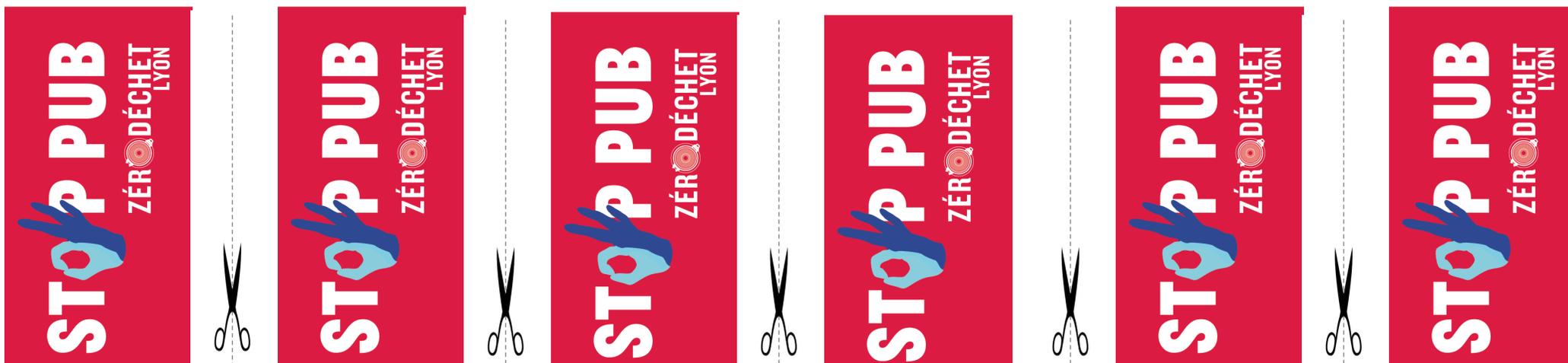
ALORS, ADOPTEZ UN STOP PUB !

Le STOP PUB permet de réduire les coûts écologiques colossaux liés à la publicité non adressée car les distributeurs sont dans l'obligation de le respecter, sous peine d'une amende de 450€.

FAITES RESPECTER VOTRE STOP PUB

Si votre STOP PUB n'est pas toujours respecté, vous pouvez signaler les entreprises et/ou particuliers qui ne le respectent pas sur le groupe Facebook « Respecte mon stop pub Lyon » géré par Zéro Déchet Lyon.

Toutes les infos sur : zerodechetlyon.org et notre page Facebook



STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON



STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON



STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON



STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON



STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON



STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON



STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON



STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON



STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON



STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON



STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON



STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON



STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON



STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON



STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON



STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON

STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON

STOP PUB
ZÉR  DÉCHET
LYON